

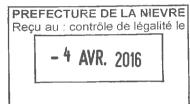
## EXTRAIT DU REGISTRE

## DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DDD444

D-2016-21

Publication le - 4 AVR. 2016



L'an deux mille seize, le vingt-deux mars, à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la commune de VARENNES-VAUZELLES, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Madame Isabelle BONNICEL, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 29

Date de convocation du Conseil Municipal: 16 mars 2016

Etaient présents : Mme BONNICEL, M. FRIAUD, Mme LACOUR, Mme ROBIN-CHAUVOT. Mme DUBOIS, M. MARCONNET, Mme ALTMAN, M. DAMBRINE, M. SAGET, M. FICHOT, Mme VATAN (jusqu'à 18 h 50), M. DUBOIS, M. REVERCHON, Mme LAROCHE, Mme POIRIER. M. MORAND. Mme DUCOURTIOUX, M. COIGNET, M. GUERIN, Mme THOMAS, M. GAUTHERON, Mme KELLER, M. MOTTAIS, M. SICOT, Mme GRAILLOT, M. BENEDIT, Mme DESABRE.

Avaient donné procuration: Mme VATAN à Mme ROBIN-CHAUVOT (à partir de 18 h 50), Mme MARCEL à M. DAMBRINE, M. LECHER à Mme GRAILLOT.

Monsieur Christophe DAMBRINE a été désigné Secrétaire de séance.

## OBJET: Bilan des actions de formation des élus de l'année 2015.

Monsieur FRIAUD, premier Adjoint, expose qu'en application de l'article L. 2123-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, « les membres d'un Conseil Municipal ont droit à une formation adaptée à leur fonction. »

Il permet à chacun d'accomplir son mandat dans les meilleures conditions en acquérant des connaissances, en échangeant réflexions et expériences.

A ce titre, le même article prévoit qu'un tableau récapitulant les actions de formation des élus financées par la commune soit annexé au compte administratif. Il donne lieu à un débat annuel sur la formation des membres du Conseil Municipal.

Le bilan de formation de l'année 2015 est le suivant :

- 4 élus ont bénéficié de 3 actions de formation.
- 5 élus ont bénéficié de 2 actions de formation
- 13 élus ont bénéficié de 1 action de formation.

22 élus ont suivi des actions de formation en 2015 et 28,50 journées de formation ont été dispensées.

Mairie, 54 avenue Louis Fouchère - BP 90121 - 58641 Varennes-Vauzelles cedex **Téléphone**: 03.86.71.61.71 - **Fax**: 03.86.57.17.49 - **Courriel**: mairie@ville-varennes-vauzelles.fr Toutes les demandes de formation présentées par les Conseillers Municipaux ont été satisfaites. Ce dossier a été abordé en commission des finances le 11 mars 2016.

DATES	THEMES	LIEU	PARTICIPANTS
29/05/2015 (APM)	Les finances locales	VARENNES- VAUZELLES	10
5/06/2015	Le rôle et le statut de l'élu	VARENNES- VAUZELLES	11
25/11/2015	Organisation et fonctionnement du CCAS : ce qu'il faut savoir !	PARIS	1
30/11/2015	Prise de parole en public	VARENNES- VAUZELLES	10
18/12/2015	Le comité technique : son rôle et ses missions	VARENNES- VAUZELLES	3

Adopté à l'unanimité.

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus. Au registre sont les signatures. Pour copie conforme.

Varennes-Vauzelles, le 1er avril 2016

Le Maire,

Isabelle BONNICEL